



Objet : lettre aux candidats aux élections européennes - Pour le droit de produire et de se nourrir sans OGM, ne préparons pas aujourd'hui le super-scandale alimentaire de demain !

Bruxelles, le 14 mai 2019

Chère candidate, cher Candidat,

Pour forcer les paysans et les consommateurs à cultiver et à manger des OGM dont ils ne veulent pas, l'industrie semencière prétend que les OGM issus de ses « nouvelles techniques » de modification génétique ne sont pas des OGM. Depuis quelques années, elle orchestre avec les chercheurs qui travaillent pour son compte une immense campagne de communication visant à les exonérer de toute réglementation et à ne plus les étiqueter. Les organisations paysannes appellent les élus et les gouvernements à ne pas se laisser bernier par les fausses promesses du lobby semencier qui demande une modification de la directive OGM leur permettant de vendre des OGM en Europe sans aucune obligation d'évaluation, d'étiquetage et de traçabilité. Il convient au contraire de ne pas modifier cette loi mais bien de l'appliquer strictement afin de respecter le droit des consommateurs et des agriculteurs de savoir ce qu'ils cultivent et ce qu'ils mangent et de pouvoir continuer à maintenir une agriculture sans OGM et sans risque de contamination par des OGM non déclarés.

Ces fausses promesses, quelles sont-elles ?

Faux : Les nouveaux OGM sont indispensables pour nourrir la population mondiale et s'adapter au changement climatique

Les OGM transgéniques n'ont jamais tenu les éternelles promesses qu'ils portent depuis 30 ans. Ils ne présentent un intérêt que pour les monocultures industrielles et les profits de l'industrie semencière, ils nourrissent avant tout les animaux et les réservoirs des voitures des pays les plus riches, ils augmentent la dissémination de pesticides, ils contaminent les cultures sans OGM et la biodiversité sauvage, ils détruisent la fertilité des sols et mobilisent toujours plus de terres volées aux paysans pauvres et aux forêts.

Nous produisons déjà plus d'aliments que nécessaire. Seules l'inégale répartition des richesses, le gaspillage et la mal-bouffe industrielle sont à l'origine de la persistance de la faim et de l'explosion des épidémies d'obésité. Ces aberrations du système alimentaire industriel ne se résoudront pas par le bricolage de quelques gènes brevetés, mais par un soutien massif au développement de l'agroécologie paysanne. L'agriculture paysanne produit

déjà aujourd'hui les 3/4 de la nourriture disponible sur la planète en n'utilisant qu'1/4 des terres cultivables. Elle est bien plus productive que l'agriculture industrielle qui ne produit qu'1/4 de la nourriture disponible en immobilisant les 3/4 des terres agricoles. La capacité d'adaptation des plantes au changement climatique dans chaque écosystème agricole n'apparaît pas dans les laboratoires qui manipulent les gènes, mais dans les champs des paysans qui sélectionnent année après année les meilleures semences issues de leurs récoltes.

Faux : « Les nouvelles techniques de modification génétique font la même chose que la nature, juste en allant plus vite »

Multiplier des cellules hors de leur organisme d'origine remplacé par des bains de produits chimiques et d'hormones de croissance et/ou y insérer du matériel génétique étranger destiné à briser et modifier leurs gènes perturbe profondément les mécanismes naturels de réparation du génome. Cela génère une multitude de modifications génétiques qui ne se produiraient jamais naturellement.

Violer les lois de l'évolution naturelle pour aller plus vite que la nature n'est pas naturel. Entre deux mutations naturelles d'un même organisme, le génome se réorganise lentement, en interaction avec son milieu, au fur et à mesure de nombreuses reproductions qui sont soumises aux influences de l'environnement et à la sélection naturelle. Les nouvelles techniques de modifications génétiques génèrent en une seule fois de multiples mutations, ce que la nature ne fait jamais en dehors des grandes catastrophes qui ont provoqué des extinctions massives. Les plantes ainsi modifiées au laboratoire ne sont plus adaptées à l'environnement naturel. Elles ne peuvent survivre sans l'apport de quantités toujours croissantes de pesticides toxiques qui viennent compenser cette inadaptation à leur milieu. C'est pourquoi la durée de vie des variétés génétiquement modifiées prétendument « durables » n'est que de quelques années alors que des variétés « anciennes » sélectionnées par nos grands-parents sont toujours cultivées.

Faux : « Les organismes issus des nouvelles techniques de modifications génétiques sont semblables à ceux qui peuvent être obtenus par les méthodes de sélection traditionnelles. »

Certes, prise individuellement telle qu'elle est revendiquée dans les brevets ou les publications scientifiques, la seule description d'une modification génétique ne permet pas forcément de la distinguer d'autres modifications génétiques existant par ailleurs. Mais les « nouvelles techniques » génèrent toutes des centaines d'autres modifications génétiques et épigénétiques dites « non intentionnelles » qui diffèrent totalement de ce que les méthodes de sélection traditionnelles peuvent faire. La plupart de ces modifications non intentionnelles ne sont pas identifiées ni éliminées par les laboratoires de l'industrie alors qu'elles peuvent générer de graves dommages à la santé ou à l'environnement en perturbant l'équilibre des écosystèmes. Ne pas évaluer ces risques avant toute commercialisation reviendrait à prendre les paysans, les consommateurs et les écosystèmes pour les cobayes de manipulations hasardeuses du vivant au mépris du principe de précaution inscrit dans les Traités européens !

Faux : « On ne peut pas réglementer les nouveaux OGM parce qu'il est impossible de les détecter »

Les industriels tentent d'assimiler les nouveaux OGM à des organismes issus de la sélection naturelle en arguant qu'il est impossible de les détecter et donc de différencier les premiers des seconds. Or, les experts scientifiques de la Commission européenne ont reconnu que cette détection est possible dès lors que l'industrie semencière respecte la réglementation qui l'oblige à déclarer ses OGM et à indiquer les méthodes permettant de les identifier. Les industriels sont d'ailleurs habitués à utiliser de telles méthodes d'identification du « contexte génétique » pour s'assurer de l'absence d'OGM brevetés par leurs concurrents dans les plantes qu'ils utilisent pour leurs nouvelles sélections, ou pour poursuivre les contrefaçons de leurs propres OGM brevetés. De plus, si la modification génétique brevetée ne se distingue pas elle-même d'autres traits génétiques pouvant exister par ailleurs, les multiples autres modifications génétiques non intentionnelles résultant du recours aux « nouvelles techniques » constituent un ensemble de signatures incontestables de leur utilisation qu'il est évidemment possible de détecter. Affirmer que les nouveaux OGM sont indétectables revient ainsi à refuser de fournir ces méthodes de détection aux services chargés de l'application de la loi. Cela permettra peut-être à quelques industriels de s'enrichir provisoirement... jusqu'à ce que leur fraude apparaisse au grand jour.

Faux : « Les nouvelles techniques de modifications génétiques permettront de sauver la biodiversité »

Les nouvelles techniques de forçage génétique promettent d'éradiquer définitivement des espèces entières. Une telle menace ne va certainement pas dans le sens de la sauvegarde de la biodiversité. Au-delà de cette technique qui ne mérite que d'être interdite, le carburant de la mise au point très coûteuse des « nouvelles techniques » de modification génétique est le brevet. Le retour sur investissement d'un brevet sur un seul trait génétique introduit dans les multiples variétés de nombreuses espèces cultivées sur toute la planète est immense. La spéculation sur les promesses de tels retours financiers est à l'origine de l'immense concentration de l'industrie semencière qui a permis à trois multinationales détentrices des plus gros portefeuilles de brevets d'absorber en quelques années la plupart de leurs concurrents et de contrôler aujourd'hui 60 % du marché mondial des semences commerciales. L'intérêt de ces multinationales est de réduire la biodiversité cultivée à leurs seuls traits génétiques brevetés et non de l'augmenter ou de la sauver

À l'opposé, les sélections paysannes, seules à même d'adapter les plantes à chaque écosystème et aux changements climatiques dans chacun de ces écosystèmes, ne sont pas brevetables et sont gratuitement à la disposition de tous tant que les lois ne les interdisent pas. Des centaines de millions de paysans sélectionnant chaque année de nouvelles semences dans leurs récoltes produiront toujours plus de biodiversité adaptée à leurs propres conditions de culture que quelques milliers de chercheurs enfermés dans leurs laboratoires et derrière leurs écrans d'ordinateur.

Mais aujourd'hui, la portée des brevets revendiqués sur les informations génétiques issues des « nouvelles techniques » s'étend à toutes les semences portant une information

génétique semblable, qu'elle soit ou non issue de l'invention qui a justifié le brevet. Seule la réglementation OGM oblige aujourd'hui le détenteur d'un tel brevet à indiquer les méthodes permettant de distinguer son invention des autres semences portant une information génétique semblable. Elle est ainsi à même d'empêcher la confiscation de toutes les semences paysannes et de toutes les ressources génétiques publiques encore librement disponibles sur la planète. Un tel enjeu explique l'agitation médiatique des quelques multinationales semencières qui voient dans la réglementation de leurs nouveaux OGM un frein inacceptable à leur désir de s'emparer, avec les brevets sur de nouveaux OGM non déclarés, du contrôle total de la chaîne alimentaire mondiale.

C'est pourquoi les organisations paysannes et de travailleurs agricoles réunis au sein de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC)¹ demandent aux élus et aux gouvernements:

- **d'appliquer strictement la réglementation européenne à tous les nouveaux OGM,**
- **de mettre en place immédiatement un programme de recherche permettant d'élaborer les procédures techniques indispensables à l'identification de ceux d'entre eux qui ne seraient pas déclarés,**
- **et de rendre obligatoire la publication de l'information sur toutes les techniques d'obtention, de sélection et de multiplication de toutes les semences commercialisées.**

Nous vous serions reconnaissants de prendre position pour ces trois demandes et sommes à votre disposition pour toute explication complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations,

Ramona Duminiciou et Alessandra Turco,

Membres du Comité de coordination d'ECVC

Pour plus d'informations, contactez-nous à:

info@eurovia.org

Coordination européenne Via Campesina
Rue de la Sablonnière 18, 1000 Bruxelles,
Belgique +32 22173112 | www.eurovia.org

¹La Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) est une organisation de base qui rassemble actuellement 29 organisations paysannes, de travailleurs et travailleuses agricoles et ruraux-les nationales et régionales basées dans 19 pays européens différents. La Souveraineté Alimentaire est au cœur de notre travail dont l'objectif principal est la défense des droits des paysans et paysannes et des ouvriers et ouvrières agricoles ainsi que la promotion d'une agriculture paysanne diversifiée et familiale. Ces principes requièrent à leur tour une politique alimentaire et agricole légitime, juste, solidaire et durable qui est nécessaire pour pouvoir garantir la sécurité alimentaire et l'innocuité des aliments, la santé publique, les emplois dans les zones rurales mais également pour répondre aux enjeux de la crise alimentaire mondiale et du changement climatique. Voir plus sur <https://www.eurovia.org/fr/>

